

Repères

décembre 2021
n° 280

le magazine de la ville de Saran

L'ARBRE:
D'AUJOURD'HUI
À DEMAIN

Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.saran.fr

2# RETOUR SUR...



◀ .5 novembre

Une délégation d'élus et de partenaires se sont rendus au quartier du Chêne-Maillard pour suivre l'évolution des travaux du city stade.



.11 novembre ▶

Les élus saranais ont rendu hommage à la mémoire des combattants et victimes de la Première Guerre mondiale lors de la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.



.25 novembre

La Ville de Saran s'est associée à la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.



◀ .20 novembre

Dans le cadre d'un projet solidaire mené par le Centre Marcel-Pagnol et l'association « Les mains tendues » le Théâtre municipal a accueilli la pièce « Lettres sans abri » relayant 6 destins de vie poignants, forcés à vivre dans la rue.



Maryvonne Hautin - Maire de Saran

**20.novembre**

les traditionnels rendez-vous « Parlons Saran » avec les élus saranais ont repris en présentiel salle Lucien-Barbier, avec la participation active d'une quinzaine d'habitants. L'occasion d'échanger en toute convivialité et de s'exprimer sur la vie de la commune.

SOMMAIRE

Retour sur... édito	p.2 p.3
Actus	p.4
Loisirs jeunes	p.8
Action jeunesse	p.10
Métier d'avenir	p.11
Restauration municipale	p.12
Retour sur	p.13
Regards	p.14
En terrasse	p.18
Ici...	p.20
...et là	p.21
Actu éco	p.22
Association	p.23
Vie Visage	p.24
Tribunes politiques	p.26
Dans le rétro	p.27
Carnet de route	p.27

**DES ARBRES À PRÉSERVER...
ET À DÉVELOPPER !**

Il arrive que des propriétaires privés ou promoteurs décident d'abattre des arbres sur leurs parcelles. En effet, lorsqu'un bois n'est pas classé, rien n'empêche le propriétaire du terrain d'abattre les arbres qui s'y trouvent et la mairie n'a pas les moyens d'empêcher cela.

Depuis plusieurs années, nous agissons à contre-sens de ces choix. En achetant des parcelles dans les zones naturelles notamment, nous contribuons à la préservation de notre patrimoine arboré. Car ce sont avant tout ces secteurs qui sont convoités par ceux qui espèrent une urbanisation future. En plus de 20 ans, nous avons acheté des bois au Domaine du Clos Vert, mais également le Bois du Sauceux, derrière le Château de l'Étang, qui ne l'oublions pas, était un bois privé avant 2003.

Mais il y a également les arbres de nos parcs et espaces verts municipaux qui subissent les aléas climatiques et de l'âge et qui parfois doivent être abattus. C'est toujours pour des raisons de sécurité, mais nous continuons à arborer notre ville en plantant à nouveau des arbres. Même si quand un arbre tombe, on l'entend, rappelons-nous que quand la forêt pousse, il n'y a pas un bruit !

UN NOUVEAU MÉDECIN À SARAN

Après plusieurs semaines pour l'aider à s'installer, un nouveau médecin généraliste a pris ses fonctions au cabinet médical de la mairie rue Marcel-Paul. Depuis 2019, c'est le 5^e médecin généraliste que nous avons réussi à faire venir à Saran. Même si cela ne suffit à pallier le manque, nous continuerons nos actions pour freiner la désertification médicale qui s'accroît.

Pour terminer cette année 2021, je vous souhaite à toutes et à tous, de passer de joyeuses fêtes de fin d'année et de profiter pleinement de vos proches, de votre famille et de vos amis.

Maryvonne Hautin



RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.saran.fr



Monavis-citoyen

REPÈRES/SARAN

Mairie. Place de la Liberté - 45770 Saran.

Directrice de la publication :

Maryvonne Hautin, maire.

Responsable du service communication :

Simon Picard

Rédaction, photographies (D. Vandeveld)

et mise en pages : Service communication

02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr

Diffusion : par nos soins.

Impression : Imprimerie Prévost Offset.

Tirage : 9 000 exemplaires.

ISSN : 0153-7016

Dépôt légal : décembre 2021

Imprimé sur papier FSC recyclé

Numéros de licence :

1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.

Exposition du 3 au 30 décembre

L'ART TEXTILE CONTEMPORAIN SOUS TOUTES SES COUTURES



Les œuvres des artistes textiles du **concours « Artextures », initié par l'association France Patchwork**, s'offrent pour la première fois aux regards des Saranais.

Cette exposition met tout particulièrement en lumière la richesse créative et la diversité des matières et des savoir-faire d'un mode d'expression artistique encore quelque peu méconnu par chez nous. Broderies, dentelles, tissages, coutures, perles, raphia, soie, laine, synthétique, plumes... Les artistes ici présentés, soit le fleuron de la création textile contemporaine, déploient une multiplicité de techniques et une extrême variété des supports, et permettent en filigrane d'attester de l'évolution et de l'innovation de cet art à part entière.

L'artiste plasticienne coloriste **Ysabel de Maisonneuve** est l'invitée d'honneur de cette 11^e édition d'« Artextures ». Cette adepte du Shibori (technique de teinture japonaise) a entre autre créé des costumes et des décors pour des metteurs en scène ou des chorégraphes tels qu'Ariane Mnouchkine ou Peter Brook, et également réalisé des recherches de coloration pour les grands couturiers Balenciaga et Christian Lacroix.



Du vendredi 3 décembre au jeudi 30 décembre

GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG. Tout public.

Du mardi au vendredi de 14h à 17h.

Samedi et dimanche de 14h à 17h30.

Fermé le samedi 25 et le dimanche 26 décembre. Entrée libre.



SAS VÉLO



On appelle « sas vélo » l'espace, devant un feu tricolore, compris entre deux lignes pointillées blanches entre lesquelles se retrouvent des logos de vélos. **Son but est de permettre aux cyclistes de venir s'arrêter devant les autres véhicules immobilisés au feu rouge.** Ce sas leur permet ainsi d'être mieux visibles, surtout des automobilistes. Il est également destiné à permettre aux cyclistes de tourner à gauche en toute sécurité. En outre, en leur permettant de venir se placer devant les voitures, le sas vélo évite aux cyclistes d'avoir à respirer les gaz d'échappement. Qui plus est, cet espace leur offre la possibilité de démarrer au feu vert dans les meilleures conditions.

À Saran, plusieurs de ces sas sont donc présents afin d'augmenter la sécurité des cyclistes autant que leur confort aux intersections. Il est à noter que pour les automobilistes, le non-respect d'un sas vélo peut donner lieu à des sanctions.

ICI COLLECTE DE SAPINS naturels

du 5 au 21 janvier



Les services de la Ville vous proposent de **collecter les sapins de Noël naturels** (sans décoration, sans neige artificielle) **dans 7 espaces dédiés :**

- À l'angle de la rue des Déportés et de la rue Anatole-Faucheux
- Parking de la crèche des P'tits Loups
- Parking Dojo-centre nautique
- Parking de l'école du Chêne Maillard
- Parking de l'école municipale de musique
- Parking de l'école des Sablonnières
- Parking du cimetière des Aydes.

Les sapins seront broyés par les services des espaces verts pour être déployés dans les parterres de fleurs de la ville



MON AVIS CITOYEN

Vous êtes nombreux à avoir exprimé votre avis sur la plateforme « Mon Avis Citoyen ». La ville de Saran, partenaire de ce service numérique, vous invite à vous exprimer sur cet outil.

En décembre 2021, plus de 8 000 avis ont été référencés sur Saran. Vos participations montrent tout l'intérêt que vous portez à votre ville. Elles permettent de mieux connaître les points forts et les points faibles de la commune.

Vous aussi, vous souhaitez donner votre avis sur votre ville ? Vous avez déjà donné votre avis mais votre point de vue a évolué ? Si vous constatez un manque à Saran ou si au contraire, vous trouvez que la situation s'est améliorée et vous souhaitez nous en faire part. Si vous avez de nouvelles idées, de nouveaux projets...

Rendez-vous sur saran.fr

Mon Avis Citoyen c'est quoi ?

C'est un service numérique gratuit, neutre et indépendant. Il permet à chacun de contribuer à l'amélioration du bien commun en donnant son avis sur sa ville. Les citoyens notent leur degré de satisfaction selon les thématiques et peuvent également suggérer des idées et projets.

HORAIRES DÉCHETTERIE

Ouverture de la déchetterie à compter du 1^{er} décembre, jusqu'au 28 février :

Lundi de 14h à 17h30 ; du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le dimanche de 9h à 12h.

COLIS DE NOËL DES SENIORS

La traditionnelle distribution des colis de Noël aux seniors se déroule du 13 au 17 décembre. Tous les Saranais de 70 ans et plus peuvent en bénéficier, sans condition de revenus, sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du pass sanitaire qui sera obligatoire. La remise des colis de Noël s'effectue en 2 lieux :

- **À la Salle Lucien-Barbier** (De 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h)

Lundi 13 décembre : Noms de famille de A à L

Mardi 14 décembre : Noms de famille de J à Z

- **À la Salle des fêtes** (De 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h)

Mercredi 15 décembre : Noms de famille de A à D

Jeudi 16 décembre : Noms de famille de E à L

Vendredi 17 décembre : Noms de famille de M à Z

À noter qu'il est également possible de retirer le ou les colis pour des voisins ou des proches sur présentation de leur pièce d'identité et de leur justificatif de domicile.

Mairie de Saran // Direction de l'Action Sociale // 02 38 80 34 20

NOËL EN FÊTE

Les personnes seules et les couples sans enfant, bénéficiaires de la Couverture santé solidaire (CSS - ex CMU), sont invités à **venir retirer leur colis de Noël en mairie du lundi 6 au vendredi 10 décembre (de 9h à 12h)**. Le colis comprend un ballotin de chocolats ainsi qu'un cadeau surprise. Noël en fête est une nouvelle opération de solidarité menée par le CCAS en remplacement des bons de Noël.

OUPS !

ERRATUM

Dans l'article *Parlons Saran*, consacré aux rendez-vous avec les élus paru dans le Repères du mois de novembre, il est à noter que **le mercredi 8 décembre le temps d'échange se déroulera Salle des Aydes - 57, rue Louis-Chevallier** – (et non à la Salle Lucien-Barbier comme annoncé dans l'article).

La rédaction présente ses excuses pour cette confusion.



TRAVAUX



Depuis juin et jusqu'à fin décembre, la rue **Gabriel-Debacq**, dans sa section comprise entre le pont SNCF et la rue du Chêne-Maillard, vit sa 3^e et dernière phase de travaux. 900 000 euros sont consacrés à la réfection de la voirie et des trottoirs, de l'assainissement, des espaces verts, à la reprise de l'éclairage public et la plantation d'arbres.



Après une première tranche de travaux réalisée l'an dernier, la **réhabilitation de la rue Louis-Aragon se poursuit**. Prévus jusqu'à la mi-décembre, cette deuxième phase concerne la section comprise entre le giratoire et la rue Henri-Ferchaud. Ce chantier comprend la réfection complète de la voirie, dont le rond-point précité, le réaménagement de parkings, la plantation d'arbres, la création d'une piste cyclable, la mise en accessibilité piétonne, sans oublier la reprise de l'éclairage public. Le montant global des travaux se chiffre à 480 000 euros.



Rue de la Source-Saint-Martin, entre l'allée de la Guignace et la rue du Bourg, une deuxième phase de travaux est en cours depuis début novembre et jusqu'à la fin du mois. Elle comprend la création de trottoirs et la pose de candélabres.

L'ensemble de ces travaux est réalisé par Orléans Métropole dans le cadre de l'enveloppe budgétaire que la ville de Saran lui transfère tous les ans depuis 2017.



PRÉ-INSCRIPTION RENTÉE SCOLAIRE 2022 / 2023



Pour les enfants nés en 2019, vous pourrez procéder à leur **pré-inscription obligatoire** pour la prochaine rentrée scolaire, **du 3 janvier au 5 mars 2022**. Pour cela, rendez-vous à l'accueil de la mairie munis de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile. Pour toute inscription effectuée après le 5 mars 2022, le lieu de résidence ne sera plus un critère prioritaire pour déterminer l'école d'affectation.

Renseignements :

02 38 80 34 17 ou 02 38 80 34 10,
ou sur www.saran.fr

ATTENTION AU MONOXYDE DE CARBONE



En cette période hivernale où les appareils de chauffage tournent à plein régime, il est important de rappeler les précautions d'usage afin de prévenir l'intoxication au monoxyde de carbone, gaz toxique responsable de nombreux décès chaque année. Pour prévenir ce risque, il est impératif de faire entretenir annuellement vos appareils de chauffage ou de production d'eau chaude par un professionnel ; de faire appel à un ramoneur professionnel qualifié pour nettoyer les conduits d'évacuation de fumées. Il est important de rappeler qu'il faut veiller à ne jamais vous chauffer avec des appareils non destinés à cet usage, ne pas utiliser de groupe électrogène dans un lieu fermé, ne jamais utiliser de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion (poêle à pétrole...), et enfin il est indispensable d'aérer quotidiennement votre logement.

GRATUITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN TAO



Les dimanches 12 et 19 décembre,
les bus et tramway seront gratuits pour faciliter vos achats de fin d'année.



AGIR CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE



LES DÉPARTS EN RETRAITE DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES CONTINUENT D'INQUIÉTER LES HABITANTS. FACE À CET IMPORTANT PROBLÈME DE SANTÉ PUBLIQUE, LA VILLE CONTINUE LE TRAVAIL ENTREPRIT DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES POUR LUTTER CONTRE LE MANQUE DE MÉDECINS.

Cette situation n'est pas propre à Saran mais touche un très grand nombre de communes en France et plus particulièrement dans la région orléanaise. **Le Loiret est d'ailleurs l'un des départements les plus touchés** par cette désertification, avec 63 généralistes pour 100 000 habitants. La situation actuelle est le fruit d'un blocage du « Numerus Clausus », décidé par les différents gouvernements successifs, qui ne permet pas d'augmenter le nombre de médecins pouvant être formés. En n'anticipant pas les départs en retraite et en retardant d'années en années ces ouvertures de postes nécessaires, les difficultés à les remplacer ne font que s'aggraver alors que la population française continue d'augmenter.

Orléans est également la seule métropole et la seule capitale régionale de France à ne pas disposer d'un Centre Hospitalier Universitaire, ce que la municipalité de Saran dénonce depuis de nombreuses années. La création d'une faculté de médecine, première étape vers la transformation du CHR en CHU, permettrait de disposer d'un cursus complet en médecine sur notre territoire, et favoriserait la sédentarisation des jeunes diplômés et de médecins chercheurs, pour, à terme, faire reculer la désertification médicale.

AU NIVEAU LOCAL, LA VILLE NE RESTE PAS MOINS INACTIVE POUR AUTANT EN PRENANT PLUSIEURS DÉCISIONS POUR TENTER DE COMBLER CE MANQUE :

RACHAT DU CABINET MÉDICAL DES SABLONNIÈRES

2 médecins généralistes s'y sont installés et exercent depuis mai 2019. Si cet achat n'avait pas été réalisé, il n'y aurait peut-être plus de médecins généralistes dans ce secteur.

LOCATION D'UN LOCAL RUE MARCEL-PAUL (CHÊNE-MAILLARD)

Ce site dispose de trois cabinets et d'une salle de consultation supplémentaire. 2 médecins généralistes y exercent, ainsi qu'une ostéopathe et une infirmière.

CAMPAGNE DE COMMUNICATION

Afin d'attirer de nouveaux praticiens, la Ville continue sa prospection en communiquant régulièrement des annonces à travers le site internet, les réseaux sociaux, des revues spécialisées, ou de la diffusion de documentation.

À L'AVENIR

La municipalité a le projet de créer un nouveau cabinet médical au Chêne-Maillard. Néanmoins, ce projet demande encore du temps et des travaux afin d'aménager des locaux qui ne sont pas adaptés. La Ville reste également à l'écoute des possibilités d'installation de médecins dans le Bourg. Ainsi, chaque professionnel de Santé qui contacte la mairie est reçu par les élus afin de trouver des solutions pour faciliter leur installation.

Retrouvez la liste des professionnels de Santé de Saran et leurs coordonnées en flashant le QR code ci-dessous.



Arrivée d'un nouveau médecin

Le cabinet médical, situé rue Marcel-Paul (quartier du Chêne-Maillard) a récemment vu **l'arrivée d'un nouveau médecin généraliste qui exerce en consultation depuis novembre dernier.**

En 3 ans, c'est le 5^e médecin généraliste qui s'installe dans les cabinets médicaux de la ville.

20 NOVEMBRE

Journée Internationale des Droits de l'enfant !

« Saran, je m'exprime et j'agis pour mes droits ! »

Le 20 novembre, date anniversaire de l'adoption de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant par l'Organisation des Nations Unies a été choisie pour célébrer partout dans le monde **la journée des droits de l'enfant**, encore méconnue et trop souvent bafouée.

Une opportunité chaque année pour sensibiliser le plus grand nombre, en vivant une journée de solidarité autour du respect des droits de l'enfant afin d'agir concrètement en actes et en paroles.

Ainsi, depuis le 8 novembre 2021, les enfants et jeunes des structures de loisirs de la Ville se sont exprimés sur leurs droits en s'appuyant sur 3 principes fondateurs que sont le « droit à l'éducation », « aux loisirs » et à la « liberté d'expression » qui par ailleurs restent animés tout au long de l'année.

L'occasion de ré-imaginer un monde meilleur et plus durable pour chaque enfant (dessins, témoignages, jeux...).

La convention énonce un ensemble de droits fondamentaux d'ordre civil, politique, économique, social et culturel applicables aux enfants et se traduisant de la manière suivante :

- le droit de vivre en famille, d'être entouré et aimé,
- le droit d'avoir un nom, une nationalité, une identité,
- le droit d'être soigné, protégé des maladies et de la malnutrition,
- le droit à l'éducation,
- le droit d'être protégé de la violence, de la maltraitance et de toute forme d'abus et d'exploitation,
- le droit à un niveau de vie suffisant,
- le droit de ne pas faire la guerre, ni de la subir,
- le droit d'avoir un refuge et d'être secouru,
- le droit de jouer et d'avoir des loisirs,
- le droit à la liberté d'expression et de pensée.

Dates majeures

1959 : adoption de la déclaration des droits de l'enfant par l'ONU,

20 novembre 1989 : l'ONU adopte et signe la convention internationale des droits de l'enfant,

1990 : convention ratifiée en France.

Ce texte fondateur se compose de 54 articles définissant les principes fondamentaux et fondateurs des droits à respecter.



INFOS PRATIQUES



LES DATES LIMITES DE RÉSERVATION

Réservation sur l'espace famille ou à l'accueil de la mairie (guichet unique)



Pour rappel, depuis le 8 novembre, les délais sont harmonisés à 3 semaines avant le jour et/ou la période souhaitée sauf pour le périculaire (7 jours avant). Pour parcourir le nouveau règlement unique régissant les modalités de fonctionnement des prestations municipales, **flashez ci-contre.**

Exemples de réservation :

- Pour la restauration scolaire du lundi 3 janvier 2022, vous avez jusqu'au 13 décembre.
- Pour le centre de loisirs du mercredi 5 janvier 2022, vous avez jusqu'au 15 décembre.

Pour rappel : les vacances de Noël du 20 au 31 décembre 2021

LES VACANCES DE NOËL DU 20 AU 31 DÉCEMBRE 2021

LES CENTRES DE LOISIRS... réservations clôturées

DANS LES CLUBS ADOS (11/17 ans dans les relais de quartier) l'adhésion jeunesse est obligatoire (10€ pour l'année en cours).

OUVERTURE DES CLUBS ADOS DU BOURG/ DU VILPOT/ DU CLUB MÉCANIQUE -

Semaine du 20 au 24 décembre 2021

OUVERTURE UNIQUEMENT DU CLUB ADOS DU CHÊNE-MAILLARD:

Semaine du 27 au 31 décembre 2021 (autres clubs fermés)

Pour accéder aux activités jeunesse, l'adhésion est obliga-

toire (disponible dans les clubs ados ou au Point Information jeunesse). Pour connaître le programme des animations mais aussi construire vos idées pour cette période, venez rencontrer les animateurs.

LES VACANCES D'HIVER DU 7 AU 18 FÉVRIER 2022

LES CENTRES DE LOISIRS :

réservations jusqu'au 15 janvier 2022

LES STAGES SPORTIFS DU 7 AU 11 FÉVRIER :

réservations jusqu'au 15 janvier 2022

LES STAGES SPORTIFS DU 14 AU 18 FÉVRIER :

réservations jusqu'au 22 janvier 2022.

L'AGENDA ENFANCE-JEUNESSE

Rentrée scolaire 2022 : pré-inscription OBLIGATOIRE en Mairie dès le 3 janvier et jusqu'au 5 mars 2022 pour les enfants nés en 2019 (petite section), les nouveaux arrivants ou les demandes de dérogation de secteur.

Renseignements - 02 38 80 34 01

Les activités 11/17 ans proposées dans les clubs ados

Jonglerie, sports et bien-être, Hip Hop, ateliers créatifs, « cuisine des copains », des loisirs pour tous à partager en semaine, le soir après les cours (jusqu'à 19h) ou le mercredi après-midi

Pour tout savoir sur les ateliers et les inscriptions: 02 38 80 34 06

Plus d'informations

Secrétariat de la Direction Éducation et Loisirs (DEL)
02 38 80 34 18

Toutes les actions, prestations annoncées sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'évolution COVID-19 et des nouvelles mesures gouvernementales.



Un chœur qui vient du cœur

Depuis septembre, une chorale d'une quarantaine d'enfants du Centre de loisirs Marcel-Pagnol a répété afin de délivrer en ce mois un message de solidarité aux plus démunis. Une initiative menée en lien avec l'École Municipale de Musique et de Danse, dans le cadre d'un partenariat avec l'association Les Mains tendues.

À l'occasion des fêtes de fin d'année, c'est un message d'espoir, d'amitié, de paix, et de solidarité qu'ont souhaité adresser les 6-8 ans du **Centre de loisirs Marcel-Pagnol**.

Ainsi, depuis la rentrée et à l'initiative des animatrices et des animateurs, une quarantaine d'enfants « très volontaires » ont constitué une chorale afin d'interpréter une chanson (« L'envie d'aimer », extraite de la comédie musicale « Les dix commandements ») à destination des personnes en grande précarité et sans abri qui bénéficient du soutien quotidien de l'association.

Pour cela, les jeunes Saranais ont été filmés en train de chanter ladite chanson. Cet enregistrement audio-vidéo doit être diffusé lors de leur maraude de Noël. « Nous œuvrons depuis plus de 2 ans en partenariat avec **Les Mains tendues** » explique **Marie-Noëlle Leloup, directrice du Centre de loisirs Marcel-Pagnol élémentaire**. « L'interprétation de cette

chanson -avec le refrain en langue des signes française- est une autre manière d'aborder le lien social. Outre le beau partenariat avec **l'École Municipale de Musique et de Danse**, c'est l'occasion de sensibiliser les enfants à la solidarité, à la générosité, au don de soi, au don autre que financier ».

Une chorale savamment orchestrée

Afin de concrétiser ce projet généreux et solidaire, les 6-8 ans ont effectué un long travail en amont. Il leur a fallu tout d'abord se familiariser avec la chanson et ses paroles, mais aussi et surtout s'initier au chant et à l'exercice choral. Une démarche qui a nécessité du temps, de l'organisation et tout autant d'implication. Cette « mise en musique » a été réalisée de main de maître par 2 professeures de l'École Municipale de Musique et de Danse (EMMD). Ainsi, tous les mercredis matins -hors va-

cances-, **Camille Mechain, professeure de violoncelle** et **Camille Vermorel, professeure de formation musicale**, ont encadré les apprentis choristes, répartis pour l'occasion en trois groupes d'une douzaine d'enfants.

Petits jeux vocaux, travail sur la cohésion de groupe... « Le fait de mêler plein de choses a contribué à la richesse de ce projet qui est fédérateur » indiquent « les 2 Camille ». Accompagnés lors de ces ateliers par le violoncelle et à la voix, « les enfants se sont sentis portés et se sont crus sur scène ». Et de souligner « le don de soi par la musique a un sens pour eux ». À commencer par l'attention portée à l'autre, dans la difficulté, la détresse et l'isolement.

• **Arnaud Guilhem**



Tous publics, tout terrain

Encadrer des publics multiples, proposer, faire vivre et concrétiser des activités et des projets adaptés en les impliquant... Sur le terrain, le rôle d'animateur comporte de nombreuses facettes et sollicite diverses compétences. Un métier aux perspectives diverses, accessible dès 17 ans moyennant l'obtention du BAFA.

D'une expérience occasionnelle ou saisonnière à une activité professionnelle.

Tel est le champ des possibles qu'offre le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), diplôme accessible au plus grand nombre.

Ce véritable sésame ouvre en effet les portes de nombreuses structures d'accueil accueillant des enfants et des jeunes durant les temps périscolaires et extrascolaires. « L'animateur encadre un public de 3 à 25 ans. Il intervient également auprès des personnes âgées, soit une multiplicité de publics » précise **Julien Arrondeau, responsable du Pôle scolaire à la Ville.**

« C'est un travail d'équipe, une première expérience pour les plus jeunes qui leur donne des outils ». Le BAFA est requis afin d'exercer ces fonctions et se déroule en 3 temps : un stage théorique, un stage pratique sur le terrain et un stage d'approfondissement sur des techniques et/ou publics ciblés. « Plusieurs types d'activités sont proposées : sport, culture, arts plastiques, citoyenneté, nature et environnement notamment », précise le responsable. Cette expérience permet d'acquérir des compétences utiles et transposables dans toute activité professionnelle. « Le métier d'animateur est très formateur et ouvre des

perspectives. Certains l'exercent pendant des années. D'autres évolueront dans des secteurs différents ».

Une aide financière de la Ville

Crise durable des vocations ou phénomène plus conjoncturel renforcé par la pandémie, actuellement les candidats au BAFA manquent à l'appel. Et de fait, de nombreux postes d'animateur restent à pourvoir partout en France mais aussi à Saran.

Afin que le coût de la formation au BAFA (environ 800 euros au total) ne constitue pas un frein pour les postulants, la Ville leur propose une aide financière. « Saran prend à sa charge l'intégralité du coût de la formation à partir du moment où ils effectuent des séjours au sein des structures municipales » explique **Séverine Channon, directrice adjointe à la DEL.** Ainsi, à chaque période de 14 ou 21 jours effectuée, la ville procède au versement d'un tiers du coût de la formation (3 périodes encadrées à Saran permettent une prise en charge en intégralité). Ce remboursement est valable pour les deux stages théoriques du BAFA et la Ville ne propose pas d'avance de frais de formation. Le remboursement intervient à l'occasion

du versement de leurs premières paies » indique par ailleurs la responsable. Cette aide financière de la Ville pour le BAFA est complémentaire aux autres aides d'ores et déjà existantes (CAF, Conseils régional et départemental), mais également à l'aide exceptionnelle de 200 euros mise en place par l'État à compter du 1er janvier 2022.

• **Arnaud Guilhem**



La Ville de Saran recherche des animateurs durant toute l'année

Pour accéder à l'offre d'emploi

« Passer le BAFA, une expérience riche à découvrir et à vivre ! ».

Témoignages de jeunes Saranais à découvrir



Renseignements

// Direction de l'Éducation et des Loisirs de la ville de Saran

// 02 38 80 34 18



Restauration municipale Décembre

Menus susceptibles d'être modifiés selon approvisionnements

LUNDI 29 NOVEMBRE

 Taboulé bio
Sauté de dinde sauce espagnole
Chou-fleur au beurre
 Camembert bio
Fruit de saison

MARDI 30 NOVEMBRE

Briochette au fromage
Filet de tacaud crème au cumin
Haricots verts
 Compote bio

MERCREDI 1^{ER} DÉCEMBRE

Scarole vinaigrette aux croûtons
Sauté de bœuf tomate
Blé
 Petits suisses bio aromatisés

JEUDI 2 DÉCEMBRE

Potage brocolis, épinards, fromage frais
Rôti de porc sauce thaï (omelette)
Purée de pommes de terre
 Rondelé bio
Fruit de saison

VENDREDI 3 DÉCEMBRE

Menu végétarien
Salade coleslaw
Pesto de pois cassés
Tagliatelles
Yaourt brassé aux fruits

LUNDI 6 DÉCEMBRE

Pommes de terre et topinambours vinaigrette
 Émincé de bœuf bio sauce estragon
Brocolis
 Saint-Môret bio
Fruit de saison

MARDI 7 DÉCEMBRE

Pamplemousse
Cuisse de poulet au jus
 Semoule bio
Île flottante

MERCREDI 8 DÉCEMBRE

Menu végétarien
Feuilles d'endives sauce blanche
Chili végétarien aux haricots rouges
Riz
 Mini Babybel bio
Cocktail de fruits au sirop

JEUDI 9 DÉCEMBRE

Macédoine
Sauté de veau sauce carotte
Épinards béchamel
 Fromage blanc bio, confiture

VENDREDI 10 DÉCEMBRE

Betteraves vinaigrette
Pépites de hoki meunière
Petits pois carottes
Emmental à la coupe
Fruit de saison

LUNDI 13 DÉCEMBRE

Carottes râpées
Jambon blanc (aiguillettes de blé aux carottes)
Purée de pommes de terre
 Petits suisses bio aromatisés

MARDI 14 DÉCEMBRE

Chou rouge vinaigrette
Sauté de bœuf
Macaroni
Flan nappé caramel

MERCREDI 15 DÉCEMBRE

Menu végétarien
Salade de risetti
Omelette
Haricots verts
 Mini cabrette bio
Fruit de saison

JEUDI 16 DÉCEMBRE

Repas de Noël
Salade et apéritif de Noël
Sauté de pintade sauce suprême
Pommes de terre smile
Comté AOP à la coupe
Bûchette glacée

VENDREDI 17 DÉCEMBRE

Potage butternut
Poisson du jour
Printanière de légumes
 Gouda bio
Fruit de saison

LUNDI 20 DÉCEMBRE

Céleri rémoulade
Émincé de dinde
Lentilles
 Édam bio
 Compote bio

MARDI 21 DÉCEMBRE

Salade piémontaise
Dos de cabillaud
Haricots beurre
Kiri chèvre
Fruit de saison

MERCREDI 22 DÉCEMBRE

Avocat et maïs vinaigrette
Sauté d'agneau
Semoule
Tendre bleu à la coupe
Fruit de saison

JEUDI 23 DÉCEMBRE

Salade de riz niçoise
Rôti de dinde
Carottes
Crème dessert vanille

VENDREDI 24 DÉCEMBRE

Menu végétarien
Chou blanc vinaigrette
Parmentier végétarien
Salade verte
Petit suisse nature
Pâtisserie de Noël

L'origine des viandes bovines sera indiquée dans le restaurant le jour de la consommation.
Vous pouvez également consulter les menus sur le site de la Ville : www.saran.fr

L'EXIL toujours d'actualité

De l'exode de mai-juin 40 à l'exil contraint de populations, comme récemment en Afghanistan ou actuellement aux frontières entre la Pologne et la Biélorussie, plus de 80 ans se sont écoulés. Et pourtant. « L'exil est toujours d'actualité, avec des populations qui migrent à la recherche d'une terre d'accueil pour vivre dignement » rappelle Audrey Beyrand, coordinatrice du « Groupe mémoire » de la ville de Saran. « C'est ce parcours, avec ses difficultés, que nous avons souhaité mettre en lumière avec **la manifestation « De l'exode à l'exil », qui a proposé 6 rendez-vous publics entre le 28 octobre et le 23 novembre** ». Exposition, rencontre témoignages, théâtre, conférence, projection débat, fiction numérique... Autant de temps forts auxquels les Saranais ont répondu présents. « Nous avons tenu à souligner le fait que la migration a toujours existé à travers les siècles, et que ces personnes sont un enrichissement plus qu'un coût. L'accent a également été mis sur les associations qui viennent en aide aux migrants ». Lors de sa conférence à la Médiathèque, Marie-Christine Vergiat, vice-présidente de la Ligue des droits de l'homme (LDH) a souligné le lien entre l'exode et l'exil : « Aujourd'hui, les gens fuient d'abord à l'intérieur de leur pays et 85 % des réfugiés vivent dans les pays voisins de celui qu'ils ont quitté. Les réfugiés ne représentent que 0,6 % de la population européenne. La France est l'un des pays qui accorde le moins le statut de réfugié et qui enferme le plus dans les centres de rétention administrative. Il est donc temps d'en finir avec les peurs, les fantasmes et les idées reçues ». • **A.G**

L'exil toujours à la hausse

Le dernier rapport en date du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) est tristement éloquent : aujourd'hui, 1 % de l'humanité est déplacé, soit 2 fois plus de personnes déracinées qu'en 2011.

Syrie, Venezuela, Afghanistan, Soudan du sud, Myanmar (ex-Birmanie)...

Depuis 10 ans, les déplacements forcés dans le monde ne cessent d'augmenter.

Ainsi, « malgré la pandémie, le nombre de personnes fuyant les guerres, les violences, la persécution et les violations des droits humains a atteint près de 82,4 millions de personnes en 2020 » pointe l'agence.

Les mineurs, particulièrement vulnérables, représentent 42 % de toutes ces personnes. « Derrière chaque chiffre se trouve une personne forcée de fuir son foyer et un récit de déplacement, de dépossession et de souffrance » rappelle et souligne le Haut Commissariat.

Source : Tendances mondiales du HCR - Déplacement



Témoignages des résidents
du Foyer Georges-Brassens



Rendre l'invisible visible
Exposition photographique à la
Galerie du château



Marie-Christine Vergiat,
> vice-présidente de la
Ligue des droits de l'homme
(LDH) et ancienne députée
européenne



Terres Closes, spectacle de
la Compagnie Les Petites Gens

L'ARBRE : D'AUJOURD'HUI À DEMAIN

Dossier réalisé par Clément Jacquet

**LES ARBRES
CONSTITUENT LA PLUS
GRANDE COMPOSANTE
DU MONDE VÉGÉTAL
SARANAIS ET UN
ÉLÉMENT STRUCTURANT
DU PAYSAGE URBAIN.**

À ce titre la Ville entend mener une politique et une stratégie de l'arbre cohérente, ambitieuse, qui s'inscrit sur la durée. Ce programme se construira en plusieurs étapes. Tout d'abord il s'agit de réaliser un inventaire précis du patrimoine arboré et de son état sanitaire. Un état des lieux et un diagnostic à partir desquels pourra se construire un plan de gestion du patrimoine arboré communal pour les vingt prochaines années. Cette action entre dans une volonté de connaître l'arbre et son contexte. De protéger l'existant et de planter. En résumé, de gérer pour pérenniser et valoriser. Cette stratégie de l'arbre répond à un dé-

**« PENSER GLOBAL,
AGIR LOCALEMENT »
RENÉ DUMONT**

sir de nature chez les habitants qui a été renforcé par la crise sanitaire que nous traversons. Le végétal est bien un élément essentiel de bien-être quotidien.

Les qualités que l'on prête aux arbres sont unanimement reconnues. Ils améliorent et embellissent le cadre de vie, concourent à une meilleure qualité de l'air, réduisent les îlots de chaleur, sont supports de biodiversité, réduisent les nuisances sonores... Au vu des résultats décevants de la récente COP26, il est naturel de s'interroger ici sur la place et l'avenir des

arbres saranais ainsi que de s'inscrire dans une approche du « Penser Global, Agir Localement » (René Dumont lors du premier sommet international sur l'environnement 1972). Une question à laquelle la Ville entend répondre via la politique de son patrimoine arboré. Riche d'un parc

d'arbres qu'il s'agit de protéger, de gérer, de renouveler. De valoriser aussi.

**« Un arbre abattu,
un arbre planté »**

« La question de l'arbre est un sujet sensible, explique **Romain Suzzarini, conseiller municipal à l'environnement**, qui est également agent d'entretien du patrimoine arboré de la commune de Saint-Maur-des-Fossés (94). Nous ne pouvons pas passer à côté. Il y a une prise de conscience générale. L'arbre n'est pas du mobilier urbain. Les gens sont sensibilisés, informés, demandeurs. Nous avons la chance à Saran d'avoir ce qu'il faut en espaces verts. La mairie a une véritable politique foncière avec la volonté de préserver, de protéger et d'améliorer le cadre de vie ». Et l'élu de donner quelques exemples en ce sens : l'inventaire de la biodiversité communale réalisé en 2018, le classement



CAPRICORNE

LES MALADIES DE L'ARBRE

Plusieurs fléaux menacent les arbres. Certains doivent faire face aux assauts d'insectes xylophages qui se nourrissent du bois, comme le capricorne, ou à ceux d'insectes qui s'attaquent aux feuilles comme par exemple le tigre pour le platane. La chenille processionnaire du chêne et celle du pin constituent d'autres menaces, d'autant que leur prolifération est favorisée par le réchauffement climatique. À cela s'ajoutent la menace de champignons lignivores qui s'attaquent à la structure du bois, de celles des champignons pathogènes au niveau des racines. Sans oublier les bactéries et autres virus... À noter que l'INRAE, dans sa lutte contre la chenille processionnaire, a installé un système de piégeage sur les pins du lac de la Médecinerie. La mairie entretient un partenariat avec cet organisme public.



CHAMPIGNON

« QUELQU'UN S'ASSOIT
À L'OMBRE AUJOURD'HUI
PARCE QUE QUELQU'UN
D'AUTRE A PLANTÉ
UN ARBRE IL Y A
LONGTEMPS ».

WARREN BUFFET

POSE DE PIÈGE À CHENILLES
PROCESSIONNAIRES

du Clos vert en ZAP (Zone agricole protégée), qui constitue un outil de protection, de planification et qui permet de limiter l'étalement urbain. Et de citer aussi la création à venir de micro forêts...

L'arbre est un être vivant et, comme tel, sujet à la maladie, à la vieillesse. Les élagueurs doivent ainsi procéder ponctuellement à l'abattage d'arbres en raison de leur dégradation. Qu'elle soit liée à des raisons sanitaires ou lorsque l'arbre présente une menace potentielle pour les riverains et les promeneurs. « Ce n'est jamais de gaieté de cœur et sans raison que nous abattons un arbre, souligne l' élu. Le souhait de la commune est la replantation afin de préserver le patrimoine. Nous avons ainsi décidé de planter dorénavant un arbre pour tout arbre coupé ».

Depuis quelques temps la mairie, via des panneaux explicatifs, informe le public de l'abattage d'arbres. Comme cela a été le cas récemment pour les quatre frênes et

les deux chênes aux abords du château de l'Étang. Ou encore en avril pour le grand cèdre situé entre l'église et la salle des fêtes. À cette occasion la mairie avait lancé une consultation publique pour la plantation d'un nouvel arbre. Le choix de la population s'est porté sur un arbre à miel (Tetradium).

Un état des lieux pour avancer

« Saran dispose d'un gros potentiel, d'un riche patrimoine paysagé et arboré, se réjouit **Jean-Pierre Orange, le nouveau responsable du service municipal des espaces verts**. Mettre sur pied une stratégie de l'arbre c'est un projet majeur, captivant et complexe. Un challenge aussi. L'inventaire est un état des lieux essentiel en termes de projection. C'est une préoccupation qui était latente. Connaître ce qu'on a et où on veut aller. On ne peut pas gérer un patrimoine sans connaître les

tenants et les aboutissants ».

Les arbres saranais gérés par la Ville se répartissent en deux familles. Le massif forestier proprement dit qui s'étend sur vingt-deux hectares et le patrimoine hors forêt qui compte environ 6 000 arbres. Ils se répartissent en arbres de parc (chênes, hêtres, charmes, pins...), en arbres d'alignement (platanes, féviers, micocouliers...), en essences horticoles (cèdres du Liban, de l'Himalaya, cyprès chauves...), en arbres exceptionnels comme le févier pourpre de la rue du Bourg ou le cèdre du Liban derrière le château de l'Étang...

À noter que c'est l'ONF, via une convention avec la mairie, qui gère les vingt-six hectares de forêt situés derrière le château de l'Étang. La mairie entretenant pour sa part les allées et sentiers.

La réalisation de l'inventaire du parc arboré de la commune, qui sera prochainement confiée à un bureau d'étude, a pour objectif de faire un état des lieux du



QUELQUES PISTES D'ÉVOLUTION

Le responsable du service municipal des espaces verts lance quelques pistes pour améliorer la gestion du patrimoine arboré. Comme la mise en place d'un barème de l'arbre. Il permet de connaître la valeur de l'arbre et ainsi de mieux le protéger, d'évaluer d'éventuels dégâts. Ce calculateur gratuit en ligne est facile d'utilisation et est à destination des propriétaires de patrimoine arboré public et privé. Il permet d'attribuer à chaque arbre un indice sur son état sanitaire, son indice financier, sa valeur.

Jean-Pierre Orange évoque également la possibilité de lancer un plan Canopée que plusieurs communes ont déjà adopté. Il s'agit là d'identifier tous les bienfaits que l'arbre apporte à la ville, plus généralement les services rendus par la plante. Cet outil étudie et permet de réduire les îlots de chaleur, de développer les rafraîchissements urbains.

patrimoine. Et de procéder à un diagnostic de chaque arbre géré par la Ville, de détecter les arbres qui posent problème. Il va permettre dans un second temps une analyse des données : quel type d'essences avons-nous, les tranches d'âge... Autant d'éléments essentiels pour la mise en place de la politique arborée et notamment le plan de régénération du parc. Celui-ci se fera progressivement, par anticipation, par tranches.

Face au dérèglement climatique, adapter la palette végétale

« Entretien et développer un patrimoine arboré de qualité c'est faire un don aux générations futures, transmettre un héritage de qualité, avance Jean-Pierre Orange, expert de la chose végétale. Nous effectuons régulièrement un état des lieux sur l'avancée des travaux. Cet inventaire ainsi que le diagnostic constitueront un outil pour les agents et aussi un support sur lequel nous pourrions communiquer. Nous avons des comptes à rendre aux Saranais. Nous nous devons d'être le plus transparent possible. Il va aussi permettre de renforcer la passerelle entre le technique et le politique ».

Une fois l'inventaire et son diagnostic réalisés l'étape suivante consistera à mettre en place un plan d'action et de gestion. Il s'agira alors de prescrire des actions, des travaux. De les prioriser (entretien, gestion, urgences...). De procéder à des estimations financières, de définir des budgets dans le cadre d'un programme pluriannuel. La politique de l'arbre dans la ville donnera encore plus de visibilité à l'action du service des espaces

verts, vis-à-vis des élus et de la population.

La stratégie de l'arbre va également permettre de définir la palette végétale des vingt prochaines années. Et ce en tenant compte des enjeux du réchauffement climatique. Il s'agit en effet d'éviter de planter des espèces locales qui commencent à souffrir de la chaleur, comme le hêtre, le chêne pédonculé... (En effet, une augmentation de 1°C représente une remontée climatique d'environ 160 km du sud vers le nord d'où l'importance de ne pas négliger l'impact du réchauffement climatique). De favoriser en revanche des essences comme le noisetier de Byzance, le chêne vert, le chêne sessile, l'arbre à miel... qui supportent la chaleur. En testant de nouvelles espèces, le service espaces verts agit bien comme un laboratoire.

Synergie d'acteurs publics et associatifs

Pour mener à bien sa politique de l'arbre, la mairie entend nouer des partenariats avec des associations (*Nature Saran, Loiret Nature Environnement...*) et des acteurs scientifiques (INRAE, CNRS, université...). Cette politique du patrimoine arboré permet aussi de vulgariser la connaissance du végétal et son rôle dans la ville, de faire le lien avec des thématiques connexes à l'arbre comme les sols, la biodiversité... Les arbres sont une composante du patrimoine vert de la commune, au même titre que les espaces naturels (prairies, gazons...). Gérer, pérenniser, valoriser ce patrimoine vert répond bien aux préoccupations environnementales de la population. Et à son attachement profond à la qualité de vie saranaise.



PORTRAIT

« PLANTER LE BON ARBRE, AU BON ENDROIT, AU BON MOMENT »

JEAN-PIERRE ORANGE EST DEPUIS JUILLET LE NOUVEAU RESPONSABLE DU SERVICE MUNICIPAL DES ESPACES VERTS.

Âgé de 55 ans, dont 34 dans le métier, Jean-Pierre Orange possède une solide formation dans les domaines de l'horticulture, de la floriculture, du paysage. Il a fait l'essentiel de sa carrière dans la fonction publique et travaillé successivement pour les mairies du Pecq, de Châtou (78) et pendant quatorze ans pour celle de Saint-Jean-de-Braye. Il a occupé au sein de cette dernière la fonction de responsable des espaces verts, chargé de mission du développement durable, de l'environnement et de la biodiversité. Avec aussi à son

« MA PASSION
POUR LES PLANTES
ME VIENT DE
FAMILLE »

arc, la gestion de la politique de l'arbre. « Ma passion pour les plantes me vient de famille, explique-t-il. Je suis attaché à la notion de service public, qui permet de travailler sur le long terme. Je suis proche du terrain. Mon objectif est d'embellir le cadre de vie, de donner du plaisir. Quand on présente un espace vert, un projet de plantation et que les gens ont les yeux qui pétillent, c'est la vraie reconnaissance de notre travail ». Son credo concernant le patrimoine vert saranais : protéger, développer, valoriser, oser. À la tête d'une équipe de 45 agents mu-

nicipaux (38 pour les espaces verts, 6 à la propreté), le responsable met en avant le travail d'équipe. « Il y a du savoir faire, précise-t-il. Des agents motivés qui se complètent dans un bon état d'esprit ». Et plus globalement sur sa mission : « C'est un poste passionnant. Je suis quelqu'un d'optimiste. Je suis par nature un bâtisseur. J'aime créer, concevoir. J'ai l'impression d'être en phase avec la demande et les projets de la Ville ». Côté loisirs, Jean-Pierre nourrit une passion pour la botanique en général et les orchidées en particulier.



ENSEMBLE, PRÉSERVONS NOTRE CADRE DE VIE

Vous avez certainement constaté la forte présence d'espaces naturels boisés et agricoles sur le territoire communal. Sur les 2 000 hectares que comptent Saran, plus de 800 sont classés comme non-constructibles. Pour ce faire, la ville a acquis progressivement de nombreuses parcelles qu'elle a aménagées, comme le bois du Château de l'Étang ou le parc de la Médecinerie. Mais, elle a également fait le choix fort de protéger le Domaine du Clos Vert, à l'ouest de la commune, en créant une vaste Zone Agricole Protégée (ZAP), alors que certains y voyaient déjà des gigantesques entrepôts. Toutefois, face aux dérèglements climatiques, nous devons redoubler d'efforts. Pour mieux résister aux inondations et à la canicule estivale, les particuliers peuvent, eux aussi, planter de nouveaux arbres dans leurs terrains. En effet, les arbres favorisent l'infiltration des eaux pluviales dans le sol et constituent des micro-îlots de fraîcheur en cas de fortes chaleurs. Le mot d'ordre à Saran, c'est { Ensemble, Vivons notre ville }. C'est donc bien tous ensemble que nous préserverons notre cadre de vie.

Décembre 2021

Le calendrier annoncé ci-dessous est susceptible de modifications selon l'actualité liée à l'épidémie de la Covid 19, et des décisions gouvernementales. Le Pass sanitaire est susceptible d'être appliqué à certains événements selon les protocoles en vigueur.



du vendredi 3 au jeudi 30 décembre EXPOSITION « ARTEXTURES »

- de l'association France Patchwork
 > Galerie du château de l'Étang
 02 38 80 35 61
 chateau.etang@ville-saran.fr
 > Du mardi au vendredi de 14h à 17h
 > Samedi et Dimanche de 14h30 à 17h30
 > Fermé le lundi, les 25 et 26 décembre
 > Entrée libre avec le Pass Sanitaire.

Samedi 4 décembre SPECTACLE : LE RIRE DE LA GRENOUILLE



- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
 > À 9H45 POUR LES 2-3 ANS, À 11H POUR LES
 4 ANS ET PLUS
 > GRATUIT, SUR INSCRIPTION A PARTIR DU 21
 AOÛT AU 02 38 80 35 10

FORMATION PSE1

- (Premier Secours en Équipe niveau 1),
 proposée par les Secouristes de la
 Croix Blanche du Loiret
 > SALLE DES AYDES
 > DE 8H À 17H
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 31 75 OU
 06 30 65 54 84 OU SUR
 CROIXBLANCHELOIRET@ALICEADSL.FR

Samedi 4 décembre

ATELIER YOPIMÉ

- Proposé par Art's Danse
 > ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
 > À 10H30
 > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU
 ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

ATELIER ZUMBA

- Proposé par Art's Danse
 > GYMNASSE GUY-VERGRACHT
 > DE 10H30 À 11H30
 > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU
 ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM



ATELIER DANSE AFRO- CONTEMPORAINE

- Proposé par Art's Danse
 > ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
 > DE 13H30 À 14H30
 > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU
 ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

STAGE CLOWN

- Proposé par Art's Danse
 > ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
 > DE 13H30 À 17H30
 > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU
 ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

Dimanche 5 décembre

FORMATION PSE2 (Premier Secours

- en Équipe niveau 2), proposée par les
 Secouristes de la Croix Blanche du Loiret
 > SALLE DES AYDES
 > DE 8H À 17H
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 31 75 OU
 06 30 65 54 84 OU SUR
 CROIXBLANCHELOIRET@ALICEADSL.FR



FOOTBALL N3

- Saran reçoit USO 2
 > STADE D'HONNEUR JACQUES-
 MAZZUCA
 > À 14H30

Du 6 au 10 décembre

PORTES OUVERTES DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE

- > RENSEIGNEMENTS 02 38 62 57 65

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Mardi 7 décembre

THÉÂTRE « Café gourmand »

- > THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 19H30.
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU
 WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

Mercredi 8 décembre

HEURE DU JEU VIDÉO

- « Fisherman's Tale » (8-12 ans)
 > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
 > À 15H ET À 16H30
 > GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10
 MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR



Mercredi 8 décembre

PARLONS SARAN

- Le rendez-vous avec les élus saranais
 > SALLE DES AYDES (RUE LOUIS-CHEVALIER)
 > 10H

Jeudi 9 décembre

- BILLARD** Challenge vétérans « René
 Itzkovitz », organisé par l'USM Saran Billard
 Saran 1 reçoit Pithiviers 2
 > CENTRE JACQUES-BREL
 > DE 9H À 12H

Vendredi 10 décembre

CAFÉ NUMÉRIQUE (e-mail,

- courriel... comment ça marche?)
 > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
 > À 18H
 > GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10
 MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR

FORMATION PSC1, proposée par les Secouristes de la Croix Blanche du Loiret

- > SALLE DU LAC
 > DE 20H À 22H30
 > RENSEIGNEMENTS 02.38.73.31.75 OU
 06.30.65.54.84 OU SUR CROIXBLANCHELOI-
 RET@ALICEADSL.FR

Samedi 11 décembre

STAGE ÉVEIL SENSORIEL

PARENTS-ENFANTS proposé par la MLC

- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 15H À 16H
 > RENSEIGNEMENTS AU 02 38 72 29 25 OU
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

THÉÂTRE ET

MARIONNETTES « Vent debout »

- > THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 16H
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU
 WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM



Samedi 11 décembre
HANDBALL LIQUI MOLY
 Saran reçoit PSG
 > PALAIS DES SPORTS – À ORLÉANS
 > À 20H

FORMATION PSC1, proposée par les
 Secouristes de la Croix Blanche du Loiret
 > SALLE DU LAC
 > DE 8H À 18H
 > RENSEIGNEMENTS 02.38.73.31.75 OU
 06.30.65.54.84 OU SUR CROIXBLANCHELOI-
 RET@ALICEADSL.FR

Dimanche 12 décembre
**STAGE SCULPTURE SUR
 TERRE** proposé par la MLC (Ados,
 Adultes)
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 9H À 13H
 > RENSEIGNEMENTS AU 02 38 72 29 25 OU
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

USM NATATION SPORTIVE
 Meeting du Loiret (Avenirs-Jeunes)
 > CENTRE NAUTIQUE DE LA GRANDE PLANCHE
 > DE 8H À 14H

Lundi 13 décembre
STAGE SCRAPBOOKING proposé
 par la MLC (Ados-Adultes)
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 13H30 À 16H30
 > RENSEIGNEMENTS AU 02 38 72 29 25 OU
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

Mardi 14 décembre
CONCERT
 L'ensemble hors-cursus fait son Starmania !,
 programmation de la ville de Saran
 > THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE
 DE CHARTRES
 > À 20H30
 > RÉSERVATIONS 02 38 80 34 19

Mercredi 15 décembre
GOÛTER NUMÉRIQUE
 > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
 > À 15H ET À 16H30
 > GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10
 MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR

CONCERT « Piano en scène »,
 programmation de la ville de Saran
 > THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 19H
 > RÉSERVATIONS 02 38 80 34 19

HANDBALL LIQUI MOLY
 Saran reçoit Chartres
 > PALAIS DES SPORTS – À ORLÉANS
 > À 20H

Vendredi 17 décembre
STAGE PASTELS
 Proposé par la MLC (Ados-Adultes)
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 9H À 13H
 > RENSEIGNEMENTS AU 02 38 72 29 25 OU
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

CONCERT
 Le MAJ de Noël invite... (Musiques Actuelles
 et Jazz), programmation de la ville de Saran
 > THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 20H30
 > RÉSERVATIONS 02 38 80 34 19

Vendredi 17 décembre
CONSEIL MUNICIPAL
 > MAIRIE
 > À 19H

Samedi 18 décembre
**HISTOIRES POUR LES
 PETITES OREILLES**
 > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
 > À 10H POUR LES 0-18 MOIS, À 11H POUR LES
 18 MOIS-3 ANS
 > GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10
 MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR

CLUB DE LECTURE 13-18 ANS
 > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
 > À 16H
 > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

Dimanche 19 décembre
STAGE SCRAPBOOKING
 Proposé par la MLC (Parents-Enfants)
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 10H À 12H
 > RENSEIGNEMENTS AU 02 38 72 29 25 OU
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

CONCERT
 « Les 4 saisons du Père Noël » par
 l'Harmonie intercommunale Fleury/Saran,
 programmation de la ville de Saran
 > THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 11H
 > RÉSERVATIONS 02 38 80 34 19

Mercredi 22 décembre
**ATELIER CRÉATION
 NUMÉRIQUE** (à partir de 9 ans)
 > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
 > À 15H
 > GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10
 MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR

Jedi 23 décembre
PETITE FLEUR SARANAISE
 Séances d'art floral
 > SALLE DES AYDES
 > À 14H, 16H30 ET 20H
 > INSCRIPTIONS AU 06 70 30 31 93.

Mardi 28 décembre
PROJECTION MARDI CINÉMA
 > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
 > À 15H
 > GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10
 MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR

le 1^{er} BUDGET PARTICIPATIF

est lancé !

À compter du 10 janvier, la Ville initie son premier budget participatif, doté d'une enveloppe bi-annuelle de 100 000 euros. Les habitants sont conviés à formuler leurs projets qui peuvent être ponctuels ou pérennes.

En 2022 Saran innove, avec la mise en œuvre du budget participatif. Sa création, son règlement, son comité de suivi et son enveloppe bi-annuelle de 100 000 euros ont été adoptés lors du conseil municipal du 19 novembre. Dès le mois prochain, « Chaque Saranais, à partir de 10 ans (encadré par un majeur) pourra déposer un projet d'un montant maximum de 25 000 euros, qui entre dans le cadre du règlement » indique Julien Badoni, conseiller délégué à l'urbanisme et élu référent au budget participatif. Ce projet pourra être ponctuel, comme par exemple l'organisation d'une

action culturelle, ou pérenne. Le but étant qu'il bénéficie au plus grand nombre d'habitants. Quid du caractère bi-annuel, soit sur 2 ans, de l'enveloppe financière ?

« L'idée est que le cadre et l'accompagnement du budget participatif aille du début à la fin du projet, de l'idée jusqu'à sa réalisation, ce qui demande souvent un certain délai » explique Mathieu Gallois, adjoint à la Vie et relais de quartiers, la citoyenneté, l'action sociale et le logement. « Il s'agit d'un nouvel outil de démocratie. Il traduit notre volonté d'associer toujours plus les citoyens aux décisions et à la construction de leur ville, de les impliquer afin de répondre au mieux à leurs attentes et leurs besoins ». De fait, l'un des engagements forts de l'actuelle majorité municipale se concrétise.

À vos projets !

Dès le 10 janvier, un livret « mode d'emploi » du budget participatif sera diffusé. Des urnes seront installées en mairie et dans différents accueils publics de la Ville pour le dépôt des projets des habitants. En

complémentarité, une plate-forme spécifique, via l'application numérique « Mon avis citoyen », présentera les principes, le règlement et les modalités pratiques du budget participatif, et permettra surtout de déposer les projets et de suivre leurs évolutions. Une semaine dédiée au budget participatif sera également organisée à partir du 17 janvier, avec des rencontres sur le terrain avec les Saranais. « Nous voulons casser tous les freins à la participation, afin que celle-ci soit la plus large possible et que les habitants aient le dernier mot » souligne Mathieu Gallois. Le chiffrage des projets sera effectué par les services municipaux et soumis au Comité de suivi.

Étude des projets entre mars-avril, vote quant aux projets retenus en mai-juin, et annonce des lauréats entre juillet et septembre. La mise en œuvre des projets sera officiellement lancée lors du Forum des associations.

À votre imagination, vos souhaits et vos idées, à vos projets !

• Arnaud Guilhem

le BUDGET PARTICIPATIF

2022

Comment ça marche ?

Qu'est-ce que c'est ?

100 000 €
dédiés à la Ville de Saran pour les projets que vous proposez.

Qui peut participer ?

Toute personne à partir de 10 ans vivant à Saran.



PROPOSEZ VOS IDÉES

du 10 janvier
au 11 mars 2022

Déposez vos projets en mairie ou sur www.saran.fr/BP2022 ou dans l'un des lieux de dépôt prévus.



ÉTUDE DE VOS PROJETS

du 12 mars
au 29 avril 2022

Le comité citoyen et les services de la ville évaluent la recevabilité, le coût et la faisabilité des projets déposés.



À VOUS DE VOTER

du 10 mai
30 juin 2022

Votez pour vos projets préférés sur www.saran.fr/BP2022 ou dans les lieux de votes dédiés (mairie, foyer, centre nautique, bureaux de vote itinérants).



BRAVO AUX LAURÉATS

à partir de juillet

Annonce des résultats et des projets retenus.

samedi 3 septembre

Cérémonie de présentation des projets lauréats lors du Forum des associations



RÉALISATION DE VOS PROJETS

à partir de
septembre 2022

La ville de Saran finance et réalise les travaux des projets lauréats.

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

CONCERTS DE FIN D'ANNÉE ET JOURNÉES « PORTES OUVERTES »

L'école Municipale de Musique et de Danse propose ce mois-ci deux rendez-vous culturels tout public : les journées « Portes ouvertes » de l'école de danse, puis les concerts de fin d'année de celle de musique.

La vie artistique des écoles municipales de musique et de danse a repris de plus belle. Le mois de décembre est sur ce point bien alléchant. C'est l'école municipale de danse qui ouvre le bal à partir du **6 décembre** avec ses journées « Portes ouvertes ». La structure ouvre ses cours, ses parquets et ses miroirs aux parents, aux familles et au public qui pourront assister aux cours des différentes disciplines dispensées par les professeures **Audrey Millet, Claire Betzina et Frédérique Charton**. « Ces portes ouvertes sont très attendues, dit **Ingrid Chanteloup, directrice de l'EMMD**. Ce sont de vrais moments de rencontre. Elles permettent aux professeurs et aux élèves de partager leur passion avec le public.

Et elles peuvent aussi susciter des vocations ». Rappelons que trois disciplines sont enseignées à l'EMD pour les 6-18 ans : la danse contemporaine, la danse classique et la danse jazz.

Pop, rock, jazz...

L'école municipale de musique offre pour sa part trois soirées de concerts : celui de l'orchestre des élèves adultes, suivi de celui des pianistes et enfin les ateliers de musiques actuelles et jazz. Toutes les auditions se déroulent au théâtre municipal. « Ces concerts mettent les élèves en situation d'artiste, assure Ingrid Chanteloup. Les prestations devant le public font partie de leur formation. C'est même une

partie à développer ». Le **14 décembre** c'est l'orchestre des élèves adultes qui donne en spectacle l'opéra rock Starmania. Section cuivres, rythmique, chants... l'ensemble interprétera les airs connus de Michel Berger et de Luc Plamondon. **Le lendemain** les élèves pianistes se produisent autour de répertoires classique et moderne. Enfin **le 17 décembre**, les élèves des ateliers « musiques actuelles et jazz », encadrés par toute l'équipe d'enseignants de l'école, interpréteront de la pop, de l'électro, du rock, de la variété... Au programme : des morceaux de Red Hot Chili Peppers, de Dave Holland, de Billie Eilish...

• **Clément Jacquet**



École municipale de danse

JOURNÉES « PORTES OUVERTES »
DU LUNDI 6
AU VENDREDI 10 DÉCEMBRE.

RENSEIGNEMENTS : 02 38 62 57 65



École municipale de musique

Concerts de fin d'année au théâtre municipal :

MARDI 14 DÉCEMBRE À 20H30 : L'ensemble hors-cursus fait son Starmania !
Orchestre d'élèves adultes

MERCREDI 15 DÉCEMBRE À 19H : Piano en scène.
Concert des élèves des classes de piano

VENDREDI 17 DÉCEMBRE À 20H30 : Concert des ateliers MAJ
(musiques actuelles et jazz)

RÉSERVATIONS : 02 38 80 34 19
ENTRÉE SUR PRÉSENTATION DU PASSE SANITAIRE

LA SOUDURE PUISSANCE TROIS



Esprit soudure, l'entreprise de Rudy Lamotte, développe son activité sur trois niveaux : en atelier, sur les chantiers et dans la création artistique.

Il travaille le métal, l'acier, l'aluminium. Matériaux, qu'il plie, découpe, soude au gré de sa volonté. Rudy Lamotte, 43 ans, doté d'un savoir faire éprouvé, a une activité triple. Esprit soudure officie en effet auprès des particuliers (réfection et réparation de portail, de garde-corps...), des entreprises, notamment du BTP (rechargement de godets pour tractopelle, excavatrice...), des agriculteurs (chenille des moissonneuses batteuses, réparation de herses...), des bûcherons... Rudy se distingue aussi en tant qu'artiste accompli en créant des œuvres uniques (lampes, figurines, pendules, barbecues...). « J'aime autant le chantier, l'atelier que le côté artistique, assure-t-il. Je suis à l'écoute des besoins des clients. Je privilégie le relationnel, le contact, notamment pour la création. J'aime trouver le truc qui fait mouche. J'aime bien faire plaisir, dans un bon rapport qualité/prix ». Par exemple, à partir d'arbres à cames ou de vilebrequins, il crée de superbes lampes. Des créations artistiques qu'il expose dans son atelier. Et pour certaines chez des commerçants locaux, des galeristes parisiens. Lancée juste avant le premier confinement l'entreprise a dorénavant trouvé son rythme de croisière et sa clientèle. Esprit soudure effectue ses travaux principalement sur l'agglomération orléanaise et le Loiret. Sa notoriété ne cesse de grandir, notamment grâce au bouche-à-oreille et aux réseaux sociaux.

• Clément Jacquet

ESPRIT SOUDURE

Création : janvier 2020

Statut : Eurl (Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée)

Adresse : 204, rue de la Pelleterie.
45 770 Saran

Tel : 06 07 72 34 62

Courriel : espritsoudure@orange.fr



LES JOIES DE L'ÉQUITATION POUR TOUS

Le club équestre poursuit la démocratisation de l'équitation tout en développant de nouvelles activités qui correspondent aux demandes et tendances actuelles. Notamment celles liées à la nature.



L'association de l'USM, qui compte 320 cavaliers (second club du Loiret en effectifs) et 60 chevaux, se porte bien. Le club équestre créé en 1987 est sur une bonne dynamique. « Nous sommes un club familial qui pratique une politique tarifaire abordable, souligne **Samantha Jenner, présidente**. Bien que nous nous préparons aux compétitions, nous mettons en avant le loisir pour tous et le vivre ensemble. L'équitation est une passion commune que nous tâchons de transmettre, de partager. L'un de nos objectifs est aussi de fidéliser les cavaliers ». Le club équestre propose la pratique du saut d'obstacles, du dressage, de l'équi-fun... Il organise une dizaine de compétitions par an (comme en septembre et octobre dernier avec le concours de saut d'obstacles, clubs et poneys). Il a comme souhait de qualifier de nombreux cavaliers aux championnats de France qui

se dérouleront en juillet prochain à Lamotte-Beuvron.

Ouverture sur la vie saranaise

Déjà bien investi auprès des écoles, des centres de loisirs, des sections sportives, le club tend à développer son action auprès des Ehpad, du public porteur de handicap... « Le centre équestre sait s'adapter, poursuit **Lionel Langlet, directeur du club** et également président du comité départemental. Nous essayons de proposer quelque chose de cohérent en proposant des ateliers, des stages... L'association développe le sport bien-être, l'équi-relaxation, l'équithérapie. Le cheval c'est magique ! ». Chaque rentrée de septembre, le club mène l'action « Mets tes parents à poney », où les enfants deviennent les moniteurs des papas et mamans. Le centre équestre, qui a l'appellation *Poney club* et *Cheval club*, ainsi que le label *Bien-être animal* depuis 2020, développe les activités autour du cheval, comme les séances d'équitation à pied. La municipalité, qui est propriétaire des structures, accompagne la vie du club. Dans un projet sportif, elle a récemment fait l'achat de quatre chevaux, d'un tracteur, d'une sellerie et refait l'arrosage du petit manège. Elle a aussi mis aux normes l'accès PMR, installé des blocs sanitaires et projette par la suite, des travaux concernant l'éclairage de la petite carrière. • **Clément Jacquet**



CONTACT :

318, rue de la Fontaine
45770 Saran

Tél. :

02 38 73 68 94

email :

saranequitation@orange.fr



Fondatrice et présidente de l'association saranaise « Tout lire tout écrire », et membre du conseil d'administration du CCAS, Marie-France Gauguin s'implique en compagnie de son époux Jean-Marc auprès des personnes étrangères, afin de leur permettre d'acquérir les rudiments du français afin de gagner en autonomie au quotidien. Une démarche solidaire qui repose sur l'empathie, valeur humaine universelle.

Briser

le verrou

Une journée parmi tant d'autres à la salle du Vilpot, rue de Gascogne. C'est là, en compagnie d'un bénévole de l'association « Tout lire tout écrire », que des adultes venus du monde entier se retrouvent afin d'acquérir les rudiments de la langue française. L'ambiance de la séance est à la fois studieuse et empreinte de bonne humeur. « Notre association a démarré fin 2015 » indique la présidente **Marie-France Gauguin**. « Et cela a fonctionné au-delà de nos espérances, même si nous n'avions pas d'indicateur ». À l'origine, « Tout lire tout écrire » est née d'un constat : « Je travaillais encore et j'ai trouvé que l'orthographe se dégradait vraiment. Je me suis demandé ce que l'on pouvait faire » se remémore la fondatrice. De là, une réflexion poussée. Et l'idée a fait son chemin. « Nous n'étions ni pédagogues, ni du métier de l'enseignement. Nous n'avions pas de compétence dans le domaine de l'illettrisme. C'est le mot « alphabétisation » qui a tout déclenché. Nous avons décidé de nous concentrer sur des personnes qui arrivent en France et qui ont besoin d'appréhender le français pour être autonomes dans leur vie quotidienne et pour s'intégrer ». 6 ans plus tard, et malgré une activité perturbée par la pandémie, « Tout lire tout écrire » propose hebdomadaire-

ment, et moyennant une cotisation des plus modiques, 3 ateliers de niveaux différents d'une durée d'1h30. « Nous nous astreignons à un nombre maximum de 8 participants ». Découverte et apprentissage de l'alphabet, lecture, écriture, expression orale... Qu'ils soient originaires du Brésil, d'Afrique, d'Asie, de Futuna ou encore de Tchétchénie ou de Syrie, les participants sont volontaires et motivés. « On se demande souvent pourquoi venir de si loin pour arriver chez nous. L'image de la France représente tout pour nos interlocuteurs. Ils sont bien ici. Ils savent ce qu'ils ont quitté. Notre rôle en tant qu'association est d'être objectif. L'empathie est une valeur indispensable pour notre action. Pour une grande majorité d'entre eux, leur priorité, c'est un emploi, même s'il n'y en a pas toujours. Et la langue constitue une barrière. Nous accueillons aussi quelques personnes ayant le français pour langue maternelle mais qui rencontrent des difficultés » précise Marie-France Gauguin.

Des obstacles à surmonter

Accompagner et favoriser l'apprentissage de la langue française par des personnes de cultures et d'horizons divers n'a rien d'une simple formalité. « Nous





certaines se sont inscrites pendant le Forum des associations. On peut encore les accueillir jusqu'à fin février, dernière limite » mentionne **Jean-Marc Gauguin**, déjà bénévole par ailleurs, et « entraîné » dans l'association par son épouse. « Ce qui est extraordinaire, c'est l'entraide durant les cours, entre des gens de différents pays. Un lien commun et une solidarité s'établissent et c'est beau ». Et le trésorier de poursuivre « Au départ, j'ai fait un petit stage avec Hélène Vanneau (ex-présidente de l'association et toujours bénévole) et j'ai un peu tâtonné. À présent, je prépare mon cours, je l'anime, puis je remonte dans ma voiture en ayant le sentiment d'avoir été utile. Je suis content ». Sous son impulsion, « Tout lire tout écrire » s'est transformée le temps d'un premier essai en « Tout lire tout écrire tout compter ». Une initiative qui pourrait être éventuellement prolongée. Pen-

« **la langue constitue une barrière** »
Marie-France Gauguin

« Je m'intéressais au rôle et aux missions de cette instance et une place s'est trouvée vacante ». De l'étude des dossiers de demande d'aide à l'allocation chauffage, aux colis de Noël des seniors et au spectacle de Noël, « j'ai appris des choses très intéressantes. Cela m'a permis de « redresser la barre » par rapport à certains commentaires critiques. Cela remet les choses à leur place. C'est aussi l'opportunité de créer

des interactions entre représentants de l'univers associatif saranais ». Une expérience qui ne peut que renforcer la détermination de la présidente. « S'il fallait recommencer, je procéderais sans conteste de la même manière. Je pense ne m'être pas trop plantée. Maryvonne Hautin a joué le jeu et la Ville nous a beaucoup aidé ». Comme par exemple, en signant une convention de mise à disposition de la salle du Vilpot à « Tout lire tout écrire ». « J'apprécie mon transat et mes vacances, mais j'ai besoin d'être active. Je n'ai pas envie d'arrêter, je suis toujours mobilisée ». Une mobilisation sans faille qui a connu une forme de reconnaissance. « Nous avons un bon lien avec l'université d'Orléans et les étudiants en FLE (Français Langue Étrangère). C'est un volet inattendu. Nous avons accueilli une première étudiante qui est partie enseigner le français au Mexique. C'est pour nous, plutôt valorisant d'aider les jeunes à évoluer dans leur parcours professionnel », confie la présidente.

Actuellement, « Tout lire tout écrire » s'articule autour de 3 bénévoles. « Si nous pouvions compter 1 ou 2 autres personnes, nous pourrions développer nos actions » explique Marie-France Gauguin. « Pour être bénévole chez nous, il ne faut pas forcément de diplôme. Il s'agit de bien connaître la langue française et les règles de base. Cela demande de l'implication, car c'est une activité prenante ».

Une activité noble et solidaire.

• **Arnaud Guilhem**

de la langue

nous adressons à des adultes qui ont des capacités et une vitesse d'assimilation bien différentes. La durée est très variable pour acquérir les rudiments de notre langue. On part souvent du point zéro. L'âge est aussi un frein. Et pour ceux qui n'ont pas fréquenté l'école préalablement, c'est très difficile ». Quant à entrer en contact avec l'association, il s'agit d'une initiative complexe pour les candidats. « Il faut être très courageux pour franchir ce pas » en conviennent les bénévoles. Dans la plupart des cas, ces personnes sont dirigées vers « Tout lire tout écrire » par le service de l'Action sociale de la Ville. « Elles se présentent aussi lors des cours. Cette année,

dant le confinement, les bénévoles se sont trouvés « quelque peu désœuvrés ». « Cette année, on reprend notre activité très doucement avec les anciens élèves » explique Marie-France Gauguin. « On en revoit certains, d'autres partent. Ils font leur chemin. La vie reprend le dessus ».

Une détermination sans faille

Outre son engagement associatif, Marie-France Gauguin a intégré depuis 4 ans le conseil d'administration du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Saran.

Tout lire tout écrire

Marie-France et Jean-Marc Gauguin
 344 rue du Petit Montaran à Saran
 Tél. : 07 68 35 17 56
 toutliretoutecrire@gmail.com



CONTINUONS AVEC VOUS POUR SARAN

Pourquoi nous n'avons pas voté pour Serge Grouard à la présidence d'Orléans Métropole

Le conseil métropolitain d'octobre 2021 a marqué le premier acte d'une sinistre pièce dont l'épilogue s'est joué le 9 novembre dernier. En poussant au rejet d'une délibération qu'il avait lui-même réclamée, Serge Grouard, avec le soutien du maire d'Olivet, a poussé Christophe Chaillou, élu en juillet 2020, à la démission.

Quel triste aboutissement pour ces 15 premiers mois de mandature : une image déplorable de la politique, une coopération intercommunale abîmée, une confiance à reconquérir auprès de la population... avec un nouveau président, premier responsable de cette lamentable situation.

Le 9 novembre dernier s'est donc tenu un conseil métropolitain extraordinaire afin d'élire un nouvel exécutif métropolitain. Après leurs déchirures, le deuxième acte s'est conclu par les retrouvailles des droites locales entre Serge Grouard, devenant président d'Orléans Métropole prétendument « à contre-cœur » et Mathieu Schlesinger, hier écarté et désormais son président délégué.

En préambule à ce vote, nous avons logiquement fait part de nos interrogations quant à la stabilité du futur exécutif face à cet effacement soudain des violents clivages d'hier. Nous avons également souligné les quelques décisions nouvelles prises depuis juillet 2020, tel le remboursement d'une partie des abonnements TAO des étudiants pendant le confinement et une écoute plus attentive des projets des autres communes qu'Orléans. Toutefois, nous avons aussi été bien seuls pour refuser des délibérations contraires à l'intérêt général et sources d'un endettement injustifié, comme la scandaleuse dérive budgétaire de la construction du complexe Co'Met ou les subventions aux écoles privées d'enseignement supérieur -aux frais d'inscription pourtant prohibitifs- accueillies dans l'ancien collège Bailly et bientôt, sur le site Madeleine.

Une grande majorité de celles et ceux qui arguent aujourd'hui des difficultés financières pour justifier d'une rupture ont été, hier, parmi les plus ardents défenseurs de ces mêmes projets qui plombent désormais les finances de la métropole.

Le seul argument qui explique donc la volte face de Serge Grouard, c'est la volonté de la droite orléanaise de remettre la main sur la gouvernance de l'ensemble de la métropole.

Aussi, en conservant une vice-présidence au sein de la métropole pour Saran, nous allons pouvoir rester vigilants quant aux futures priorités. Surtout, nous entendons continuer à défendre une véritable coopération intercommunale, qui place effectivement les habitants et la proximité au cœur de son action, sans hausse d'impôt pour les familles et sans accaparement de la métropole par Orléans.

Maryvonne Hautin, Christian Fromentin, Sylvie Dubois et Mathieu Gallois, élus de la majorité municipale au conseil d'Orléans Métropole. Retrouvez-nous sur continuonspoursaran.fr

MON PARTI C'EST SARAN

Merci Mr GUERIN pour le Grand Liot, mais vos camarades ont vendu cet écran de verdure.

Les enfants de Saran sont donc privés de classes vertes, et les Saranais de séjours en pleine nature. En échange, les enfants disposent de cages en métal pour taper la balle, ou de jeux urbains, de façon à ce qu'ils restent bien dans leur quartier. Voilà comment les élus de la majorité transforment progressivement Saran en cités, sans lien entre les quartiers, et sans nous proposer d'autre vision que celle du bitume, du béton et du quotidien. Un urbanisme irresponsable prend le pas sur la qualité de vie. Tels des "cages à lapins" des logements envahissent les zones vertes, autour de Cap Saran, autour de Lidl, prochainement sur le site de Quelle et d'Oréliance. Sans se soucier de qui, ni de comment on va y vivre, la majorité délivre à tout va des permis de construire à des promoteurs immobiliers. Quel mépris et quel gâchis !

Les élus de « Mon Parti c'est Saran » :

Gérard Vesques, Sylvie Crinon, Philippe Dufour, Patricia Morin, Florian Millon.

« Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal, un espace est réservé à l'expression de chaque groupe politique et de tout Conseiller n'appartenant pas à la majorité municipale, qui disposent au minimum de 500 signes (sans photographie ; hors nom du groupe ou de l'élu, signature et coordonnées du site internet), sur un total de 3 848 signes de la rubrique réservée à la tribune politique, plus un nombre de signes proportionnel à leur représentation au sein du conseil municipal. La fréquence de parution de cette tribune est bimestrielle. »

Premières voies pour la requalification du quartier de la Châtonnerie

Les travaux avancent à grands pas sur l'ancienne friche de La Châtonnerie, qui présente dès à présent un nouveau visage.

Aménagé par le promoteur Exia, le lotissement résidentiel dispose désormais d'un accès principal au nord, via la rue des Jonquilles, et d'une voie de desserte intérieure.

Ces deux nouvelles voiries ont été récemment dénommées par le Conseil municipal.

L'accès principal du lotissement porte ainsi le nom de **Marie Laurencin (1883-1956)**, artiste peintre figurative qui a évolué dans les cercles cubistes et fauvistes et a contribué à la naissance de l'Art moderne. Un temps compagne et muse du poète Guillaume Apollinaire, elle est à l'origine du « Nymphisme », un style pictural aux camaïeux pastels. La voie de desserte intérieure du lotissement est pour sa part baptisée du nom de **Tina Modotti (1896-1942)**, mannequin, actrice et photographe de nationalité italienne. Au début des années 1920, cette militante communiste rendit compte par ses reportages photographiques de l'agitation politique, de l'injustice sociale et de la révolution culturelle en cours au Mexique. Elle se consacra plus tard à la lutte contre le fascisme en Europe au sein du Secours rouge international.

• Arnaud Guilhem



Marie Laurencin



Tina Modotti

CARNET DE ROUTE octobre / début novembre 2021

Nous saluons l'arrivée de

Aylie RENOUD – 29 septembre

Safya BATOU – 13 octobre

Mohammad-Ali JABRAILOV – 12 octobre
Sylvie SHIMUNA NYARUGABO – 09 octobre

Zaina JAYAT – 13 octobre

Éliel BONEZOU-DEYAHOU – 15 octobre

Nous félicitons l'union de

Valentin MEDARD & Clémence POISSONNIER le 9 octobre

Nous regrettons le départ de

Monique CONAN née VASSORT – 73 ans

Claude AGÉNIE – 84 ans

Nicole GOINEAU née LABERGÈRE – 86 ans

Joaquim RODRIGUES BISPO – 92 ans

Ginette TURPIN – 91 ans



Saran

BUDGET PARTICIPATIF

Appel à projets à partir
du 10 janvier 2022

Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.saran.fr